



## MINUSCA

# POINT DE PRESSE

1<sup>er</sup> AVRIL 2015

### ACTIVITÉS DU SRSG

Le Représentant Spécial du Secrétaire-général et Chef de la MINUSCA, le Général Babacar Gaye s'est rendu à Bouar le 27 mars 2015 à l'occasion de la fête d'indépendance du Bangladesh célébrée par le bataillon bangladais. Ce bataillon est impliqué dans la construction des routes, l'appui aux activités humanitaires, appui aux forces nationales et la protection des civils entre autres.

Les premières médailles de maintien de la paix de la Mission ont été remises lors d'une cérémonie au Commandant de la Force et aux Casques Bleus de la région Ouest.

Cette visite a également été le moment pour le bureau régional de la MINUSCA de faire le point sur les avancées réalisées dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'Etat dans les domaines de l'état de droit, des droits de l'Homme et de la justice. L'autorité de l'état demeure toutefois très fragile dans certaines zones où la crise reste vive ainsi que les tensions communautaires. Les ques-

tions foncières constituent encore une préoccupation notamment pour le retour des rapatriés et des réfugiés. La présence de groupes vulnérables et la pratique de la sorcellerie sont d'autres sources d'inquiétude. Quant aux activités économiques, elles sont encore souvent aux mains des anti-Balaka avec un glissement des activités minières illégales vers le vol de bétail.

Il convient tout de même de noter que les perceptions et la réalité du terrain montrent que des progrès ont été réalisés dans le processus de paix et la réconciliation.

Le Représentant Spécial du Secrétaire-général Général Gaye a également rencontré le Préfet de la Nana Mambéré qui a insisté sur le phénomène du vol de bétail et des récentes incursions de FDPC qui ont été la cause de déplacement de populations.

Il est prévu que des éléments de la Police des Nations unies soient déployés en appui à la Police nationale et à la Gendarmerie ainsi que 140 éléments des unités de police constituée •

### APPUI À LA RESTAURATION DE L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT

Le 26 mars 2015, le Conseil de sécurité a adopté une résolution (2212) pour augmenter les effectifs des casques bleus de la Mission. Sept cent cinquante (750) militaires, 280 policiers et 20 agents pénitentiaires viendront grossir les rangs de la MINUSCA. Ce personnel supplémentaire s'ajoutera à l'effectif initialement autorisé de la MINUSCA soit, un effectif militaire de 10 000 hommes, un effectif de police de 1 800 hommes et de 20 agents pénitentiaires (Résolution 2149).

Cette augmentation du nombre de ses personnels permettra à la Mission de déployer un bataillon d'infanterie et deux unités de police constituées supplémentaires, ce qui porterait le nombre d'unités de police constituées à 10.

Dans une lettre adressée au Président du Conseil de sécurité (29 janvier 2015), le Secrétaire général des

Nations unies, avait expliqué l'importance des effectifs supplémentaires par la nécessité de renforcer la sécurité avant, durant et après les élections prévues en République centrafricaine.

A ce jour, la MINUSCA a déjà déployé 75% de l'effectif initialement autorisé de personnel en tenue. En outre, 7 des 10 unités de police constituées et 159 policiers sont déjà en place.

Il est prévu que d'ici à avril 2015, 90% de l'effectif autorisé de la Mission sera déployé, y compris 10 bataillons d'infanterie et 10 unités de police constituées.

Le Conseil restera saisi de la situation en RCA particulièrement pendant le mois d'avril avec la révision attendue du mandat de la MINUSCA •

## DROITS DE L'HOMME

La MINUSCA continue de surveiller, d'enregistrer et de documenter les violations des droits humains aussi bien à Bangui que dans le reste du pays. Elle a enregistré plusieurs incidents d'atteinte aux droits de l'Homme ayant occasionné 26 victimes y compris des assassinats, des traitements barbares, des détentions illégales, des accusations de sorcellerie causant des traitements cruels et dégradants, des arrestations arbitraires et des atteintes à l'intégrité physiques. Ces actes ont été répertoriés à Bambari, à Bouar, à Kaga Bandoro et à Bangui.

## AFFAIRES CIVILES

- **Réhabilitation de la gendarmerie et d'un pont à Bria**

Le 27 mars, la MINUSCA a lancé les travaux de réhabilitation de la brigade de la gendarmerie à Bria. Ces travaux entrent dans le cadre des projets à impact rapide de la MINUSCA. La Mission a aussi été à l'origine de la réhabilitation d'un pont à Bria dans le cadre de l'Article 4. Ce travail a été accompli par le contingent du génie cambodgien. Il se situe sur la principale route qui mène à Bangui. Ce projet a été initié en collaboration avec les autorités locales qui devaient procurer le sable, le bois et la main d'œuvre nécessaires.

- **Visite conjointe des agences des Nations unies**

La MINUSCA a également facilité une visite conjointe d'agences de l'ONU sur la gouvernance locale et la restauration de l'autorité de l'Etat. La Mission qui passera une semaine à Bangui et cinq jours entre Bouali, Bria

et Bouar devrait se terminer la semaine prochaine. La mission rencontrera les autorités locales, la société civile et les acteurs non gouvernementaux afin d'évaluer les situations où un appui est nécessaire. La sécurité, l'emploi des jeunes, les opportunités d'affaires, la revitalisation du secteur agricole apparaissent tous comme des domaines prioritaires pour lesquels des mécanismes participatifs de coordination doivent être mis en place. La cohésion sociale viendra ensuite en complément et être consolidé par ces efforts sectoriels.

Au courant du mois d'avril, en collaboration avec le Danish Refugees Council (DRC), la MINUSCA compte organiser cinq (5) ateliers de renforcement des capacités pour la médiation, la cohésion social et le dialogue pour les préfets, les sous-préfets et les cadres du ministère de l'Administration du territoire, de la décentralisation et de la régionalisation (MATDR) •

(bâtiments administratifs, terrains de sport, ...).

o **A Bambari** : dans l'Amélioration du cadre de vie de la population et de la sécurité urbaine notamment par l'assainissement du quartier administratif et de la Mairie, de la Gare Routière, du marché central et du stade municipal.

o **A Bambari** : dans l'Amélioration du cadre de vie de la population et de la sécurité urbaine notamment par l'assainissement du quartier administratif et de la Mairie, de la Gare Routière, du marché central et du stade municipal.

- **5 285 500 injectés directement en salaires dans la communauté**

- **constitution d'épargne individuelle équivalent à 40% des salaires par chaque bénéficiaire du projet pour préparer l'auto prise en charge à la clôture**

- **Trois (03) séances de sensibilisation et renforcement de capacités des bénéficiaires pour promouvoir**

## RÉINSERTION ET COHÉSION SOCIALE

Propos du projet d'appui à la réinsertion des groupes armés, des jeunes à risque et des autres personnes affectées par le conflit armé en RCA lancé le 17 février dernier à Bria et le 24 mars à Bambari, des progrès ont déjà été réalisés :

Cette initiative conjointe de la MINUSCA et du PNUD s'inscrit, rappelons le, dans le cadre de l'article 04 de l'Accord de cessation des hostilités en République Centrafricaine signé à Brazzaville le 23 juillet 2014.

- **3853 journaliers engagés**

o **A Bria** : dans la collecte et la production de matériaux de construction devant servir à la réhabilitation et la construction d'infrastructures communautaires

**voir la cohésion sociale et les attitudes de paix.**

Au tour d'un même objectif, la reconstruction communautaire, les participants Chrétiens, Musulmans, Grou-

pes armés, personnes vulnérables, Jeunes de Bria et de Bambari prouvent leur coexistence pacifique •

**ELECTIONS****- Mise en place des démembrements de l'ANE**

En date du 31 mars 2015, l'ANE a mis en place 97 sur 142 démembrements dans 11 des 16 préfectures ainsi qu'en dehors du pays au Cameroun, France et Belgique. La MINUSCA apporte son soutien logistique à l'ANE concernant la mise en place de ces démembrements.

**- Déploiement du personnel électoral sur le terrain**

Les premières équipes seront déployées dans les préfectures à partir de cette semaine Bria, Kaga Bandoro, Bouar et vers M'Baiki et Sibut à partir du 6 avril 2015 •

**JUSTICE ET AFFAIRES PÉNITENTIAIRES**

**D**ans le cadre de la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA tiré de la Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies 2149 (2014), la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires continue son travail d'appui au bon fonctionnement de la justice nationale et internationale et des institutions de l'Etat de droit en République Centrafricaine.

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures temporaires d'urgences (UTM) à Bangui, la section des Affaires judiciaires et pénitentiaires en collaboration avec le ministère de la Justice procède ce mercredi **1<sup>er</sup> avril 2015 à 11 heures**, à une visite de démarrage des travaux de réhabilitation de la première phase du Camp de Roux. Il servira d'annexe à la Prison centrale de Ngaragba. Financés par la MINUSCA, ces travaux vont durer huit semaines. La prison de Ngaragba fait face à une surpopulation de plus en plus inquiétante. L'achèvement de ces travaux constitue une réponse à la question d'un

lieu sécurisé, sûr et offrant des conditions de détention conformes aux normes internationales.

**- Mise en œuvre des mesures temporaires d'urgences**

Le 24 mars 2015, la section des Affaires judiciaires et pénitentiaires de la MINUSCA, en collaboration avec le PNUD a organisé une rencontre au PK 5 avec deux leaders religieux de la Grande Mosquée ainsi que le Président de la Coordination des Organisations Musulmanes de Centrafrique (COMUC). La réunion avait pour objet de sensibiliser les leaders religieux et le Président de la COMUC sur la création prochaine de la Cour pénale spéciale. Les responsables de la communauté musulmane se sont résolus à appuyer la création de la Cour pénale spéciale. Ils se sont engagés à sensibiliser leurs communautés à soutenir le système judiciaire, à combattre l'impunité et à contribuer à la protection des victimes et témoins des atrocités que le pays a connues •

**10<sup>ème</sup> ÉDITION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE SENSIBILISATION AUX MINES ET DE L'ASSISTANCE À LA LUTTE ANTIMINES**

**L**a Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et le Service de lutte antimines des Nations Unies (UNMAS) célèbreront le jeudi 2 avril 2015 la 10<sup>ème</sup> édition de la Journée internationale de

sensibilisation aux mines et de l'assistance à la lutte antimines sous le thème «*Bien plus que des mines*». L'évènement aura lieu à l'Ecole Lakouanga de Bangui de 9h00 à 12h00. •

## SITUATION SÉCURITAIRE

Cette semaine a été marquée par la décision du Conseil de Sécurité d'augmenter de 280 policiers, l'effectif de la composante police, portant ainsi à 2080 l'effectif total que devra atteindre à terme la Police de la MINUSCA. En attendant l'effectif actuel est de 1501. Cet effectif a en effet été renforcé par l'arrivée, hier 31 mars 2015, de 02 contingents d'Unité de Police constituée (UPC) du Sénégal. L'une sera chargée de la sécurité de l'aéroport et l'autre de la protection des institutions de l'Etat. Les casques bleus continuent leurs activités notamment dans le cadre de la lutte contre la criminalité, de l'assistance aux populations et du développement des capacités des forces de sécurité intérieures. Elle encourage la remise volontaire d'armes et de munitions.

Dans le reste du pays, la situation sécuritaire à Bria demeure assez calme. La police de la MINUSCA a entrepris des rencontres avec la Police et la Gendarmerie, puis avec toutes les autorités locales pour une coordination de leurs activités de sécurisation et envisager des mesures proactives afin de prévenir les troubles à l'ordre public.

En ce qui concerne les activités de sécurisation de la ville de Bangui, les patrouilles de visibilité et de surveillance des unités de police constituées de la MINUSCA continuent dans tous les arrondissements. Les check-points mis en place dans le 4<sup>ème</sup> Arrondissement, depuis ces

trois dernières semaines, ont permis de réduire considérablement la délinquance à Boy Rabe et dans les quartiers environnants (Gobongo, Fouh, etc.). La police de la MINUSCA continue d'assurer les gardes statiques, les escortes et la protection des institutions.

Elle continue aussi la sécurisation d'activités et d'évènements importants tel que l'opération de distribution de vivres au profit des déplacés cantonnés dans la Mosquée Centrale au PK5, organisée par l'ONG World Vision. Ou encore, la sécurisation, toujours au PK5 le 29 mars 2015, d'un match de Football « *dénommé Coupe de la paix* » entre deux (02) équipes locales (FS Book SHABANI et MANGA Sport).

Dans le souci de se déployer dans tout le pays et mieux assurer la protection des populations centrafricaines, une délégation de la police de la MINUSCA s'est rendue cette semaine à Bouar dans la Région de la NANA-MAMBERE pour faire l'état des lieux, en vue de l'ouverture prochaine d'un bureau dans la région. C'est un pas de plus après l'ouverture du bureau de Bria.

Par ailleurs, la cellule "Protection de l'enfance" de la Police de la MINUSCA a effectué des visites dans les différents centres et service de Police et de Gendarmerie pour faire un suivi de la situation des enfants dans ces lieux •

## POINT DE SITUATION PAR LA FORCE DE LA MINUSMA

Dans le but de renforcer les bonnes relations entre la force et la population, renforcer la cohésion sociale entre les différentes couches de la population, la force de la MINUSCA a organisé et participé aux travaux communautaires qui se sont déroulés le 28 mars 2015 dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Bangui. Il s'agissait des travaux d'assainissement autour du marché du Km5 auxquels avaient participé non seulement des associations de femmes, des jeunes et des commerçants mais aussi les associations de femmes du 5<sup>ème</sup> arrondissement

Globalement, une insécurité croissante a été notée le long des frontières centrafricaine, camerounaise et tchadienne. Des groupes armés perturbent la sécurité dans ces pays. Les localités les plus affectées en Centrafrique sont Markounda, Ngaoundai, Baboua et Gamboula. La force de la Minusca suit de près cette situation. Elle effectue régulièrement des patrouilles pour sécuriser la population. Des actions de coordination entre les différents pays, en usant des voies aussi bien diplomatiques que militaires sont en train d'être analysées pour tout au moins réduire de façon considérable ces mouvements •

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

**MINUSCA - Bureau de la Communication et de l'Information Publique(CPIO)**

Hamadoun Touré, Porte-Parole Tél : +236 75 29 54 27 - courriel : publicinformation-minusca@un.org

**Site Internet**

<http://minusca.unmissions.org>

**Suivez-nous sur :**

- ▶ [https://twitter.com/UN\\_CAR](https://twitter.com/UN_CAR)
- ▶ <https://facebook.com/minusca.unmissions>
- ▶ <https://www.flickr.com/photos/unminusca>